DPH-19 | Série 1 | 6 novembre 2026

Course urgente, feu bleu et responsabilité routière

La priorité autorise-t-elle à franchir un feu rouge ?

PÉRIMÈTRE Repères suisses à adapter au droit cantonal, aux protocoles du service et aux habilitations individuelles.

SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE Cette fiche soutient le raisonnement juridique. Elle ne remplace ni une formation clinique, ni les instructions de la centrale, ni une décision médicale.

À quoi sert cette fiche ?

La course urgente donne des facilités conditionnelles, pas une immunité. La fiche rappelle que l'urgence réelle, l'usage approprié des signaux, la prudence et la sécurité du patient doivent rester visibles dans la décision de conduite.

Règle de méthode

Le droit de priorité spécial suppose en principe l'usage simultané du feu bleu et de l'avertisseur à deux sons. L'urgence s'interprète strictement. Les règles de circulation peuvent être dépassées seulement avec la prudence imposée par les circonstances ; le conducteur reste responsable de justifier la nécessité et la manière de conduire. Pour les ambulances, la course urgente est ordonnée par la centrale.

Points à retenir

- La priorité n'est pas une immunité et ne garantit pas que les autres usagers ont vu ou compris les signaux.
- Adapter vitesse et trajectoire aux intersections, à la visibilité, à la météo, à la foule et au patient.
- Le conducteur peut ralentir ou renoncer à une manœuvre malgré la pression opérationnelle.
- L'équipe évite les consignes contradictoires et annonce les gestes en cellule incompatibles avec la sécurité.
- Après un incident, préserver données du véhicule, logs de centrale et horaires.

Grille opérationnelle

Question	Contrôle à effectuer
Ordre	La centrale a-t-elle qualifié la course urgente ?
Nécessité	Une perte de temps aggrave-t-elle raisonnablement le risque ?
Signaux	Feu bleu et avertisseur sont-ils utilisés selon les règles ?
Prudence	Puis-je franchir sans transférer le risque aux autres ?
Patient	La conduite reste-t-elle compatible avec les soins ?
Trace	Priorité, changement de statut et incident éventuel.

©JurisMedX – L. Petoud - novembre 2026

Application pratique

TRAÇABILITÉ MINIMALE	PIÈGES À ÉVITER
• Priorité et motif communiqués par la centrale. • Évolution de l'urgence et décision de maintenir ou cesser les signaux. • Conditions de circulation, météo, visibilité et obstacles particuliers. • Sécurisation du patient, du matériel et de l'équipage. • Incident routier, quasi-incident et information immédiate à la centrale. • Justification de toute dérogation aux règles ordinaires.	• Traiter le feu bleu comme un droit de passage absolu. • Obéir à un ordre de rapidité malgré une situation routière manifestement dangereuse. • Utiliser les signaux pour gagner du temps sans urgence réelle. • Négliger l'arrimage ou la surveillance du patient pendant la conduite.

SENTINELLE « P1 » n'est pas un permis de conduire sans limite ; la classification d'urgence et la conduite concrète doivent toutes deux être justifiables.

Mise en situation express

En course urgente, le conducteur aborde un feu rouge avec les signaux enclenchés. Un autre véhicule ne cède pas le passage et une collision survient, alors que la centrale avait demandé une arrivée la plus rapide possible.

Questions à trancher

- Quelles obligations de prudence subsistent malgré la priorité ?
- Quelle portée donner à l'instruction de la centrale ?
- Quels éléments permettront d'analyser la justification et la conduite concrète ?

RÉFLEXE FINAL L'urgence peut justifier une dérogation, jamais l'abandon de la prudence adaptée aux circonstances.

Sources officielles principales

Les liens renvoient aux versions officielles. Vérifier la version en vigueur avant une utilisation institutionnelle ou une adaptation cantonale.

- **S08** OFROU – Feux bleus et avertisseur à deux sons alternés